

# MAIZET

## 2023



LE MOT DU MAIRE

---

LES PROJETS

---

LES REALISATIONS



# SOMMAIRE

# 2023

## **PAGE 3**

LE MOT DU MAIRE

---

## **PAGE 4**

CONSEIL MUNICIPAL ET  
COMMISSIONS

---

## **PAGE 5**

EN PRATIQUE

---

## **PAGE 6**

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

---

## **PAGE 8**

REALISATIONS ET PROJETS

---

## **PAGE 14**

BUDGET

---

## **PAGE 15**

PROJET QR CODE

---

## **PAGE 16**

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

---

## **PAGE 19**

ZOOM SUR...

---

## **PAGE 21**

RETOUR SUR 2023

---

## **PAGE 26**

ASSOCIATIONS

---

## **PAGE 30**

ENFANCE

---

# LE MOT DU MAIRE

## CHÈRES MAIZETOISES, CHERS MAIZETOIS,

L'année dernière, je commençais mon mot du Maire par la guerre entre l'Ukraine et le Russie. Ce conflit ne semble pas prendre la voie de l'apaisement et les combats sont toujours aussi féroces et meurtriers. Aujourd'hui c'est une autre guerre, toujours près de chez nous, qui vient d'éclater entre Israël et le Hamas entraînant le décès de nombreux Français et certains sont toujours otages du Hamas. Une fois de plus, de nombreux innocents vont périr dans ces combats. 2024 sera l'année du 80ème anniversaire du débarquement et de nombreuses manifestations vont se dérouler sur tous les sites où nos libérateurs ont débarqué.

2024 sera aussi l'année des jeux olympiques se déroulant en France, moment très intense pour les sportifs. Souhaitons à nos athlètes les meilleurs résultats possibles.

Que s'est-il passé en 2023 sur notre commune ? La mise en place de nouveaux panneaux de rues et la mise à jour de notre adressage ont été réalisées. Comme prévu, la mise en place des bâches incendie s'est déroulée au printemps, faisant de notre petite commune rurale une des communes la mieux défendue contre l'incendie. Vous retrouverez les détails dans ce bulletin.

Évènement très attendu aussi, la réhabilitation de notre salle des fêtes du Val de Maizet qui était très énergivore. Là aussi vous allez avoir des informations sur les travaux dans les pages suivantes.

Des travaux réalisés par l'Agence routière nous ont obligés à fermer la route du Bel Orme. Vous trouverez des informations dans ce bulletin.

Des subventions nous ont permis de réaliser ces investissements indispensables, mais il va falloir surveiller notre budget, en espérant ne pas avoir à augmenter les impôts.

2024 sera une année de transition dans les dépenses malgré de gros soucis de couverture sur la salle des fêtes de la Mairie et le clocher de l'église. Nous allons réfléchir à ce qui pourrait être entrepris.

La sécurité dans le bourg et plus particulièrement la rue de la Fontaine est une préoccupation. Une étude est en cours. Également, toujours pour la sécurité, une étude est en cours pour la traversée du hameau des lfs sur la D 212. Autre sujet d'inquiétude, le développement des zones d'accélération Énergies Renouvelables, vous trouverez quelques informations dans ce bulletin. Enfin, vous avez pu remarquer en page de couverture notre magnifique Orme, merci à Julie Brize pour cette belle photo.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une très bonne année 2024, et surtout prenez bien soin de vous et de vos proches.



# CONSEIL MUNICIPAL ET COMMISSIONS



Jean-François Chapalain, Sophie Desquesne, Dominique Pupin, Sylvaine Garnier, Gilbert Duval, Patrick Anquetil, Clément Sponhauer, Céline Le Corsu, Benjamin Granet, Brigitte Brize, Guillaume de Mézerac (absent sur la photo)



1er Adjointe: Brigitte Brize, en charge des affaires scolaires (Vice-présidente des transports scolaires), des affaires sociales et des locations de salles.

2ème Adjoint : Patrick Anquetil, en charge de l'employé municipal, et des travaux.

## COMMISSIONS MUNICIPALES

### FINANCES :

Gilbert Duval, Brigitte Brize, Patrick Anquetil, Guillaume de Mézerac, Jean-François Chapalain, Sophie Desquesne, Dominique Pupin.

### TRAVAUX/ BÂTIMENTS/ SECURITÉ/ ACCESSIBILITÉ :

Gilbert Duval, Brigitte Brize, Patrick Anquetil, Jean-François Chapalain, Céline Le Corsu, Benjamin Granet, Clément Sponhauer, Dominique Pupin.

### INFORMATION MUNICIPALE :

Gilbert Duval, Brigitte Brize, Sylvaine Garnier, Céline Le Corsu, Benjamin Granet, Clément Sponhauer.

### SPORT/ LOISIRS/ CULTURE/ FÊTES/ CÉRÉMONIES :

Gilbert Duval, Brigitte Brize, Patrick Anquetil, Sylvaine Garnier, Sophie Desquesne, Clément Sponhauer.

### APPEL D'OFFRES :

Gilbert Duval, Patrick Anquetil, Jean-François Chapalain, Céline Le Corsu, Benjamin Granet, Clément Sponhauer.

### LOCATION SALLES ET LOGEMENTS :

Gilbert Duval, Brigitte Brize, Céline Le Corsu, Clément Sponhauer.

### AGRICULTURE/ DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Gilbert Duval, Dominique Pupin, Jean-François Chapalain, Guillaume de Mézerac, Sophie Desquesne.

### AFFAIRES SCOLAIRES :

Brigitte Brize, Gilbert Duval.

## COMMISSIONS EXTERIEUR

### TRANSPORT SCOLAIRE :

Brigitte Brize, Sophie Desquesne.

### SDEC ENERGIE (SYNDICAT ELECTRICITÉ) :

Gilbert Duval, Dominique Pupin.

### CORRESPONDANT DÉFENSE :(INTERLOCUTEUR DES AUTORITÉS CIVILES ET MILITAIRES DU DÉPARTEMENT ET DE LA RÉGION) :

Gilbert Duval.

### BOIS ET FORÊTS :

Guillaume de Mézerac

ENEDIS : Dominique Pupin.

### CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS :

Dominique Pupin.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

**DÉLÉGUÉ TITULAIRE :** Gilbert Duval.

(Finances, Assainissement, Travaux Bâtiments, Aménagement du Territoire, délégué Caen Métropole, SCOT, délégué Eau du Bassin Caennais, travaux)

**DÉLÉGUÉ SUPPLEANT :** Patrick Anquetil.

(Tourisme, Culture, Petite Enfance)

### COMMISSION TRANSITION ENERGÉTIQUE :

Dominique Pupin, Jean-François Chapalain.



## ETAT CIVIL

### NAISSANCE

- 28 avril : Chloé BOISSY

### MARIAGES

- 08 juillet : Julie DUCHESNE & David BRIZE

### DECES

- 03 juillet : Daniel DELAUNAY

## PERMANENCES DE LA MAIRIE

Tous les mardis de 17h à 19h30

☎ 02 31 80 44 28

Mail : [mairie@maizet.fr](mailto:mairie@maizet.fr)

coordonnées des élus

**Maire Gilbert DUVAL** : 06 30 47 95 90

**1ère adjointe Brigitte BRIZE** : 06 70 56 76 50

**2ème adjoint Patrick ANQUETIL** : 06 24 95 10 88

## CCAS

Depuis plusieurs années, il n'y a plus de CCAS (Centre communal d'action sociale), mais il y a toujours une ligne budgétaire en cas d'urgence. De même, pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de se déplacer pour aller à la pharmacie ou au médecin, n'hésitez pas à contacter le Maire ou ses adjoints.

## RECENSEMENT

Dès l'âge de 16 ans, tous les jeunes doivent venir en mairie pour de faire recenser. Cette démarche est volontaire et non automatique. Elle est très importante pour beaucoup de démarches par la suite.

## PAPIERS D'IDENTITE

Pour obtenir un passeport biométrique ou une carte d'identité, il faut se rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives nécessaires (voir tableau p.6). Pour Maizet, la mairie la plus proche est celle d'Evrecy.

Tél. : 02 31 29 33 33

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

## Horaires de la Poste

**Evrecy** : Du mardi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h

**Amayé sur Orne** : Du Lundi au vendredi : 9h30 - 12h

/ 16h45 - 19h

**Sainte Honorine du Fay** : Lundi : 9h - 11h30h,

Mardi 15h -18h, Mercredi -Jeudi: 9h - 11h30h

Vendredi 9h-11h30/15h -18h, Samedi 9h - 11h30

## Les litiges de la vie courante

Ces litiges et conflits, malheureusement très variés, qui empoisonnent la vie, constituent le domaine d'intervention des conciliateurs de justice, dont le double objectif est :

- D'abord de les résoudre, par un accord amiable entre les parties, qui peut être : factuel : par exemple règlement d'une dette, exécution d'une obligation, cessation d'une infraction ou d'une nuisance, réparation d'un dommage...etc ou formel, c'est à dire revêtant la forme d'un constat d'accord écrit, rédigé par le conciliateur et signé par les parties, valant contrat, et pouvant même être homologué par le tribunal judiciaire afin de lui donner force exécutoire. Cette normalisation est notamment requise pour tous les accords comportant des engagements s'étalant dans le temps.
- mais aussi d'éviter une procédure judiciaire, qui ne peut être que longue, pénible, coûteuse, et aléatoire (car nul ne peut prétendre savoir ce qu'un juge décidera); et en faisant ainsi l'économie d'un procès, de désengorger la justice.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice officiel, et assermenté . Il est par ailleurs bénévole et ses prestations sont gratuites.

Vous pouvez contacter le conciliateur de justice attaché au canton d'Evrecy, **Jean HUREAU**, en prenant rendez-vous à la mairie d'Evrecy (Tél 02 31 29 33 33) ou par mail :

[jean.hureau@conciliateurdejustice.fr](mailto:jean.hureau@conciliateurdejustice.fr)



PIÈCES DEMANDÉES	OÙ S'ADRESSER ?	PIÈCES À JOINDRE
<b>EXTRAIT DE NAISSANCE</b> (préciser la date de la naissance)	Mairie du lieu de naissance	Enveloppe timbrée avec l'adresse
<b>EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE</b> (préciser la date du mariage)	Mairie du lieu de mariage	Enveloppe timbrée avec l'adresse
<b>EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS</b> (préciser la date du décès)	Mairie du lieu de décès	Enveloppe timbrée avec l'adresse
<b>CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ</b> Gratuite - Validité : - 15 ans pour les majeurs - 10 ans pour les mineurs - 25€ en cas de perte ou vol	<u>Mairie d'Evrecy</u> ☞ Une autorisation de sortie du territoire est nécessaire pour les enfants mineurs voyageant sans parent	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Livret de famille</li> <li>· Ancienne carte</li> <li>· 1 photos 35 x 45 mm</li> <li>· Justificatif de domicile</li> <li>· Extrait d'acte de naissance</li> <li>· CNI du parent demandeur (si mineur)</li> </ul>
<b>PASSEPORT</b> - Majeurs : validité 10 ans / 86 € - Mineurs : validité 15 ans · 42 € pour les + 15 ans et - 17 ans · 17 € pour les - 15 ans	23 communes dans le Calvados dont <u>Evrecy et Verson</u> pour les plus proches de Maizet	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Livret de famille</li> <li>· Ancien passeport</li> <li>· 1 photos 35 x 45 mm</li> <li>· Justificatif de domicile</li> <li>· Photocopie CNI</li> <li>· Acte intégral de naissance</li> <li>· Timbre fiscal</li> </ul>
<b>RECENSEMENT MILITAIRE</b> - Obligatoire pour les jeunes de 16 ans - Mois qui suit le 16 <sup>e</sup> anniversaire	Mairie du lieu de domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Livret de famille</li> <li>· Carte d'identité du défunt</li> <li>· Carte d'identité du déclarant</li> </ul>
<b>DÉCÈS</b>	Mairie du lieu de décès	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Livret de famille</li> <li>· Certificat médical de décès</li> </ul>
<b>MARIAGE</b>	Mairie du lieu de mariage (se présenter 3 mois minimum avant la date prévue)	· Prendre rdv en mairie
<b>PACS</b>	Mairie de Maizet	Prendre rdv auprès de la Mairie
<b>EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE</b>	Envoyer une demande écrite à : Casier judiciaire National 44 317 Nantes cedex 3	demande en ligne possible sur <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a>



## LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Pour vos projets de construction, rénovation, d'aménagement, ...

Une démarche en ligne **plus simple, plus rapide** et **accessible à tous** qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.



Un service en ligne **accessible 7/7-24/24** depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou de poster votre dossier.



Un **suivi de l'avancement** de votre dossier en temps réel.



Une **aide en ligne** pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.



Des **échanges simplifiés** avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.



Un **gain de temps et d'argent**. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

### POUR CE FAIRE

Votre commune met à votre disposition un service en ligne gratuit pour réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme

[simau.vallees-orne-odon.fr](http://simau.vallees-orne-odon.fr)

Lien disponible directement sur le site internet de la communauté de communes ou de votre commune



Les services municipaux restent à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

A noter, le **dépôt papier est toujours possible** en Mairie ou par l'envoi d'un courrier recommandé à l'adresse de la Mairie.

**Pour vos travaux de construction, vos projets de rénovation ou d'embellissement, vos projets d'aménagement, ou toute demande d'autorisation d'urbanisme, à compter du 1er janvier 2022, vous pourrez réaliser ces démarches en ligne.**

### Pour qui ?

Cette plateforme est disponible pour l'ensemble des particuliers et professionnels ayant des projets sur l'ensemble des communes (hormis Avenay et La Caine).

### Quelles démarches sont concernées ?

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration d'intention d'aliéner.

### Comment ?

Lien d'accès sur le site internet de la commune ou de la communauté de communes ou directement via le lien en bas de cette page.

### Pourquoi ?

Pour un meilleur suivi de votre dossier, des échanges simplifiés et pour vous permettre de vous connecter à tout moment.

<https://simau.geosphere.fr/guichet-unique>



## REALISATION DEFENSE INCENDIE



Comme annoncé dans le bulletin précédent, nous avons procédé à la mise en place de 7 bâches souples afin de renforcer notre défense incendie et être conforme à la réglementation du SDIS (Service Départemental de l'Incendie et des Secours). En effet la commune n'avait que 6 poteaux incendie concentrés principalement dans le bourg. Beaucoup d'habitations se trouvant en dehors du bourg n'avaient pas de défense incendie. Les canalisations d'eau potable étant d'un diamètre insuffisant, nous n'avions pas d'autre choix que les bâches souples. Là où c'était possible, 2 poteaux ont été installés, près du château et près de la maison blanche à l'entrée de St Honorine du Fay.



Les terrains prévus à cet effet n'étant pas propriété de la commune, il a fallu avoir recours à une convention avec les propriétaires qui ont accepté de mettre à disposition des surfaces pouvant accueillir les bâches. Tous ont compris l'importance de cette mise à disposition et je les en remercie. Quatre réserves de 30 m<sup>3</sup> et trois de 120 m<sup>3</sup> ont été nécessaires pour répondre aux critères du SDIS. L'entreprise SAUR a eu le marché de terrassement et la fourniture des bâches et des poteaux.



Pour la protection de ces installations, une clôture rigide a été mise en place autour de chaque bâche par l'entreprise LEBLOIS environnement.

Les pompiers sont passés vérifier la conformité et aucune anomalie n'a été décelée.

L'investissement d'un montant de 156.849€ TTC est financé pour 104.000€ par des subventions du Département et de l'Etat, soit un reste à charge pour la commune de 52.849€.

# RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES DU VAL DE MAIZET



Isolation par l'extérieur

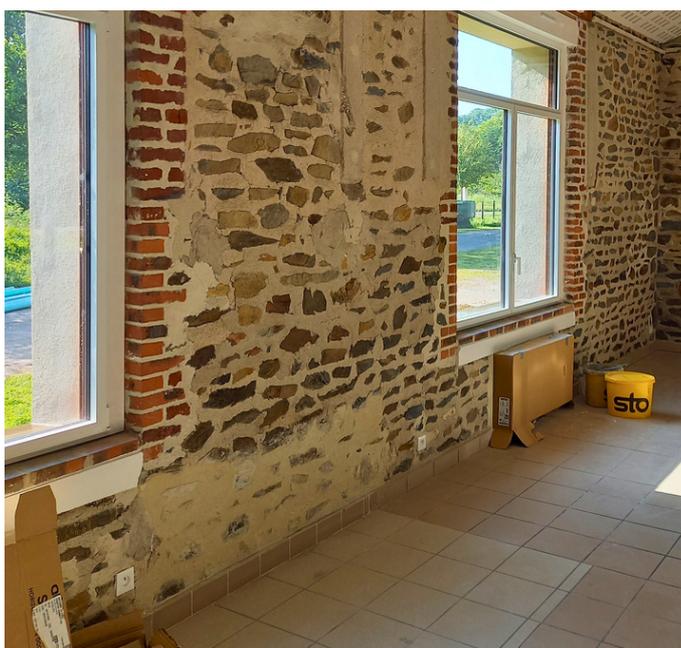
Depuis de nombreuses années, nous pensions rénover la salle des fêtes du Val de Maizet. Depuis sa mise en service en 1998, à part le changement de radiateurs, et quelques améliorations dans la cuisine, rien d'autre n'avait été fait. Elle était devenue très énergivore.

Un bilan énergétique a été fait et ne laissait aucun doute sur la nécessité de faire des travaux.

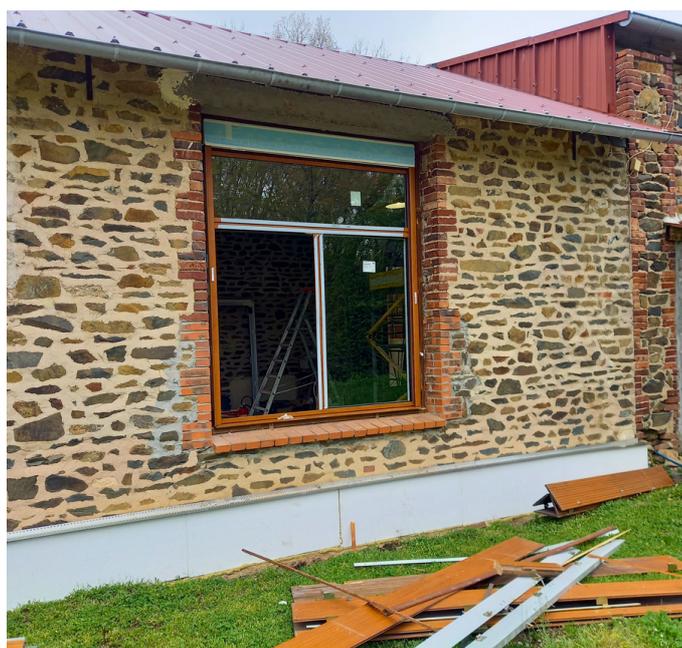
La commission travaux a travaillé sur le sujet et des idées sont apparues. Changement des fenêtres et des portes, faux plafond dans l'entrée, fermeture du vide au dessus de la laverie et suppression de la forge qui libère de la place.

Autre sujet de discussion, l'isolation. Par l'intérieur ou l'extérieur ? Chacun a pu apporter ses arguments, et le choix de garder l'aspect des pierres à l'intérieur nous a fait choisir une isolation par l'extérieur.

Des devis ont été réalisés, et parmi les entreprises choisies, quatre sont de Maizet, Pompanon pour la couverture, Antenne14 pour l'électricité, Bisson pour le terrassement et Chap déco pour la peinture. Les menuiseries ont été réalisées par l'entreprise Girault et l'isolation par Economiso. Nous avons fait le choix de remplacer la chambre froide qui arrivait en fin de vie. ○○○



Suppression de la forge



Changement des huisseries

# RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES DU VAL DE MAIZET



La suppression de la forge donne plus de place, malgré la suppression des baies vitrées du pignon, les nouvelles fenêtres permettent de conserver une belle clareté

○○○ Les travaux ont débuté en janvier et les délais prévus ont été respectés et en juin les locations ont pu reprendre.  
Le coût de l'ensemble représente 132.091€ TTC financé pour 82.160€ par des subventions du Département et de l'Etat, soit 49.931€ à charge de la commune.



Remplacement de la chambre froide

...lors du repas des anciens

# RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES DU VAL DE MAIZET



## Tarifs de location de la salle

Le tarif pour les habitants de la commune : 280,00 € le week-end

Le tarif pour les habitants hors commune : 400,00 le week-end

Le tarif à la journée hors week-end : 150,00 €

**Nouveau !!! Consultez les disponibilités de la salle sur [www.maizet.fr](http://www.maizet.fr)**



Salle vue de l'extérieur - Fin des travaux



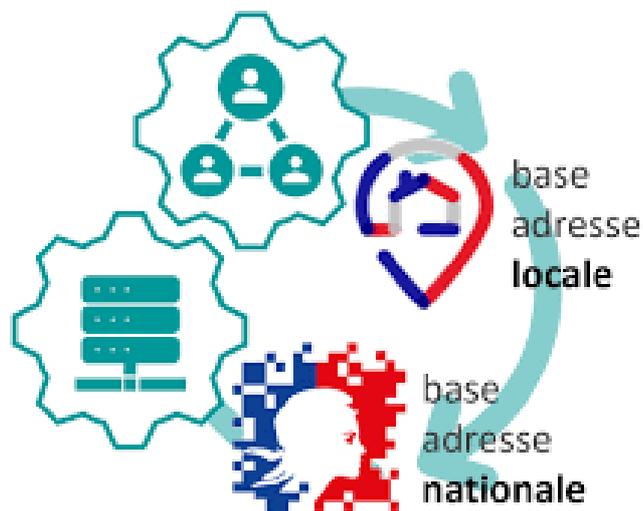
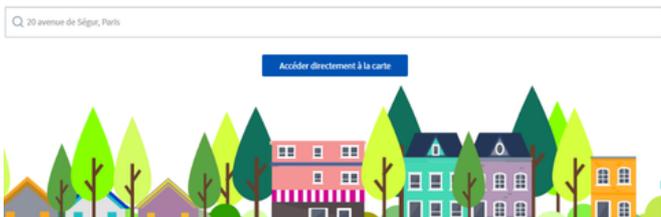
## base adresse nationale

### Le site national des adresses

Référencer l'intégralité des adresses du territoire et les rendre utilisables par tous.



Rechercher une adresse, une voie, un lieu-dit ou une commune dans la Base Adresse Nationale



### Adressage

La loi 3d ( différenciation , décentralisation et déconcentration) du 21 février 2022 obligeait les communes à vérifier les dénominations des voies et lieux dits et leur numérotation. Toutes nos rues sont centralisées dans la Base Adresse Nationale avec tous les numéros. Cela permet à tous les services que ce soit livraisons, secours d'avoir les mêmes indications. C'est très important pour la sécurité des habitants en cas de besoins. Nous avons profiter du changement des panneaux de rue pour actualiser notre adressage. Il n'y avait pas beaucoup de modifications mais aujourd'hui nous sommes à jour. Merci au Conseil Départemental pour son aide.

### Panneau Pocket

Nous avons un moyen rapide de communication avec l'application « Panneau Pocket ». Et sans publicités! Il vous suffit de télécharger et installer cette application sur votre smartphone en suivant les indications et vous aurez toutes les informations concernant votre mairie. Cela permet de communiquer rapidement, c'est simple et fiable.



Scannez ce QR code pour installer l'application Panneau Pocket sur votre téléphone



Panneau Pocket les informations de la commune dans votre poche



## Carrefour RD 36 / RD 41

A notre grand regret, nous avons dû accepter la suppression de l'accès à Maizet par le Chemin du Bel Orme. Les nouvelles normes n'acceptent plus les carrefours à 5 branches !!!!!.

Pour l'instant, seulement la moitié des travaux a été réalisée. L'autre partie sera réalisée quand les propriétaires accepteront une emprise sur leur terrain, cela semble bon pour un mais les autres se font attendre.

Ces travaux ont occasionné beaucoup de désordre et nous avons eu la chance qu'il n'y ait pas d'accidents avec les véhicules qui prenaient, malgré les panneaux le chemin de l'Orme en sens interdit. Nous avons fait remarquer à l'agence routière quelques imperfections comme l'enrobé autour des chambres téléphoniques, une stagnation de l'eau auprès du talus, et la disparition de panneaux indicateurs « Maizet ».

Tout a été remis en ordre et nous attendons avec impatience la fin de l'aménagement qui espérons-le, évitera des accidents.

## Projets 2024

Comme annoncé dans le mot du Maire, les investissements ont été importants en 2023. Pour 2024, il y aura des priorités comme la réparation du clocher où des morceaux de zinc menacent de tomber.

Des devis vont être demandés. Le toit de la salle des fêtes où certaines tôles se sont envolées lors de la dernière tempête, une réflexion est en cours pour refaire le toit, là aussi des devis seront demandés. Le lavoir mérite aussi d'être remis en état. Pour la sécurité, une étude est en cours rue de la Fontaine pour limiter la vitesse qui est trop excessive. Nous avons fait appel à un bureau d'étude.

Nous aurons un premier retour au premier trimestre. Une autre étude est également en cours concernant la traversée des lfs sur la D212. Cette portion est très dangereuse et utilisée par beaucoup de piétons. Le département prévoit de refaire la route en 2025 et nous voudrions en profiter pour sécuriser cette partie. Comme vous le voyez nous ne sommes pas sans projets, mais il faudra jongler avec nos finances.



Le carrefour sous la neige de ce début d'année



## DÉPENSES

Montants €	Réalisé 2022	Réalisé 2023
Fonctionnement	235 423	260 468
Investissements	32 925	319 879
<b>Total</b>	<b>268 348</b>	<b>580 347</b>

### LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges	Réalisé 2022	Réalisé 2023
Amortissements	51 821	60 856
Charges gestion courante *	67 289	68 624
Personnel	52 438	54 859
Intérêts des emprunts	2 928	3 294
Charges à caractère général **	43 520	50 740
Reversement Etat & CCVOO	16 942	21 912

\* CHARGES DE GESTION COURANTE : FRAIS DE SCOLARITÉ, SUBVENTIONS ASSOCIATIONS, CONTRIBUTIONS SDIS, SDEC ENERGIE, INDEMNITÉS ELUS...

\*\* CHARGE À CARACTÈRE GÉNÉRAL : EAU, ÉLECTRICITÉ, ENTRETIEN DE BÂTIMENTS ET DE MATÉRIELS, MAINTENANCE, PRESTATIONS DE SERVICE,....

### LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Charges	Réalisé 2022	Réalisé 2023
Remboursement d'emprunts	13 738	14 450
Immobilisations incorporelles	2 776	0
Immobilisations corporelles	15 933	297 778

Les charges de fonctionnement enregistrent une hausse due principalement à l'augmentation des amortissements, à l'entretien de la voirie et des réseaux et à la maintenance informatique. De même, les attributions de compensation (versements) au profit de l'Etat et de la Communauté de communes ont progressé de 4 970 €. Cette hausse n'est

## RECETTES

Montants €	Réalisé 2022	Réalisé 2023
Fonctionnement	264 626	272 943
Investissements	109 387	220 137
<b>Total</b>	<b>374 013</b>	<b>493 080</b>

### LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Charges	Réalisé 2022	Réalisé 2023
Impôts & taxes	137 108	139 986
Dotations & subventions	79 756	82 402
Loyers	38 137	40 948
Autres	9 625	8 971

### LES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Charges	Réalisé 2022	Réalisé 2023
FCTVA & taxe aménagement	8 798	25 287
Amortissements	51 821	60 856
Autre (subventions)	48 768	133 444

hélas pas compensée par les dotations de l'Etat qui stagnent depuis quelques années. Le conseil municipal n'a pas augmenté les taux des taxes foncières afin de ne pas impacter plus les habitants suite à l'augmentation des bases par les services fiscaux. Les dépenses d'investissement ont fortement augmenté en raison des travaux de rénovation de la salle du Val de Maizet et de la défense incendie :

- Rénovation de la salle du Val de Maizet : 133 397 €
- Défense incendie : 156 448 €

Ces travaux ont pu être réalisés grâce à l'octroi de subventions de l'Etat et du Département pour un montant de 175 231 €. 132 247 € ont été perçus sur le budget 2023. Le solde de 42 984 € sera perçu sur le budget 2024.

Ces subventions représentent 60 % du montant des travaux. La commune a également fait l'acquisition d'un tracteur tondeuse (2 799 €) et d'une armoire réfrigérée (2 611 €) pour les locations de la salle du Val de Maizet.

# APPEL A L'AIDE - PROJET QR CODE - RANDOS CONNECTÉES



## Randonnées connectées - Appel aux habitants

A l'initiative d'Elisabeth DAUDE, la commune envisage de faire entrer nos beaux chemins, routes et rues dans l'ère moderne. Grâce à des QR code implantés à des endroits stratégiques, nous pourrions faire partager l'histoire de notre village aux randonneurs de passage. Pour réaliser ce projet nous avons besoin de votre aide, nous souhaitons récolter des photos de Maizet dans l'autre siècle. Nous avons tous dans nos greniers, nos armoires de vieilles photos de famille prises sur Maizet avec peut-être en fond des lieux, habitations que nous pourrions reconnaître, comme la mairie ou l'Eglise.

Vous pouvez tester le QR code présent sur cette page avec votre téléphone portable. Sur cette page vous trouverez quelques photos que Mme DAUDE a bien voulu nous confier pour numérisation, elles ont été prises à la cour au noyers (route de la fontaine). Nous lui avons ensuite rendu en bon état ces précieux documents. Si ce projet vous intéresse, vous pouvez vous rapprocher de la mairie par mail ou en venant nous rendre visite lors des permanences.

[mairie@maizet.fr](mailto:mairie@maizet.fr)





## Tri à la source des déchets alimentaires

Ils représentent une part non négligeable de la poubelle grise, environ 30%, leur tri à la source et leur valorisation permettent de réduire les impacts liés à la collecte et au traitement des ordures ménagères. Leur retour à la terre permet de nourrir les sols et de limiter le recours à des engrais de synthèse.

### Le compostage

Pour les usagers possédant un jardin, la communauté de communes peut mettre à leur disposition un composteur. Seuls les déchets de légumes et fruits, les coquilles d'œufs, les fleurs, feuilles et brindilles, marc de café, sachets de thé et cartons bruns, les tontes de pelouse sont admis. A exclure les déchets carnés et de poissons propices à la présence de rongeurs.

### Changement dans le ramassage des ordures ménagères

A partir du 1er janvier, le forfait des levées passe de 26 à 18 pour continuer l'incitation à la réduction. Attention, à partir du 1er juillet le jour de passage des collectes se fera le mardi et non le jeudi et tous les 15 jours et non toutes les semaines.

### Déchetterie

A partir de janvier 2024, l'accès à la déchetterie se fera via un QR code qui sera sur votre prochaine facture. Dans votre forfait de redevance, sera compris 26 passages en déchetterie, chaque passage complémentaire sera facturé 5€.

**Attention des travaux vont avoir lieu à la déchetterie, nous devons aller à celle de Baron sur Odon pendant ce temps là, environ 2 mois. Une information sera diffusée.**



## Nos amis les chats et chiens

Nous constatons la présence de beaucoup de chats dans la commune avec des soucis de déjections dans les propriétés voisines. Faites en sorte que vos chats soient pucés, et si possible stérilisés pour éviter une prolifération trop importante, cette année plusieurs se sont faits écrasés par des voitures, et ce n'est pas agréable pour l'employé municipal de les récupérer pour les mettre hors de la vue des enfants.

Beaucoup de chiens aussi, le problème, déjà signalé l'année dernière, est la présence de déjections sur le terrain derrière la mairie, où il y a les jeux pour enfants et les terrains de boules. C'est aussi le cas dans le Chemin du Lavoir et le Chemin de la Valette, chemins très fréquentés. Pensez à prendre un petit sac pour récupérer les crottes. Certaines communes ont pris des dispositions pour verbaliser les propriétaires, nous ne voudrions pas en arriver là.



## Energies renouvelables

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023, oblige les communes à chercher des terrains propices à leurs implantations.

La commune n'a pas pris de décision. Pour l'éolien, il semblerait, d'après les études réalisées, qu'il y ait peu d'endroits possibles. Pour avoir reçu en mairie des représentants du comité anti éolien, nous nous sommes engagés à ne pas accepter d'implantations à moins de 750m des habitations, ce qui réduirait encore les espaces. Toutefois sur les communes voisines, nous n'avons pas de pouvoir. Une information du Préfet nous dit que si un projet était proposé suivant les normes actuelles, c'est-à-dire 500m des habitations, il pouvait très bien le valider.

Pour des panneaux photovoltaïques, certains bâtiments communaux pourraient être proposés.

Nous resterons vigilants mais ne pouvons rien garantir.



**Loi ENR  
du 10 mars 2023**



## Dépôts sauvages

L'an dernier, je vous avais signalé une amélioration dans les dépôts sauvages. Malheureusement et c'est vraiment regrettable, nous retrouvons des dépôts sauvages. Dans certains sacs abandonnés, il y a même des animaux morts. C'est inadmissible, attention nous n'accusons pas vraiment des habitants de Maizet, nous osons espérer qu'ils ne se conduisent pas de la sorte. Si vous êtes témoins de tels agissements, n'hésitez pas à nous le signaler et notez le numéro d'immatriculation sans prendre de risques.



## Frelons asiatiques

Tous les ans nous faisons détruire les nids de frelons asiatiques pour le bien de nos amies les abeilles.

Si vous constatez la présence d'un nid, signalez le à la Mairie qui se chargera de constater qu'il s'agit bien de frelons asiatiques et fera intervenir une entreprise. Une partie de la dépense est prise en charge par le département et le reste à la charge de la commune.



## Employé municipal : Dominique Renée.

Comme tous les ans Dominique passe beaucoup de temps dans les rues de la commune pour éliminer les mauvaises herbes. Certains d'entre vous, et je l'avais déjà noté l'an dernier le font devant chez eux et je les en remercie.

Pour le cimetière, nous allons tenter de laisser l'herbe pousser dans les allées et la tondre plus régulièrement. Concernant les arbres et les haies, chaque propriétaire en est responsable et un élagage régulier doit être effectué particulièrement près des lignes téléphoniques et la fibre. Il en va de votre responsabilité s'il y a une panne. La commune se charge de ses haies.

Cette année et c'est bien, nous n'avons pas eu d'incendie de prairie ou de bois. Chaque propriétaire est également responsable et se doit d'entretenir les abords pour limiter toute propagation de feux.



## Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Des aides financières pour améliorer votre logement.

Que vous soyez propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou même locataires (avec l'accord du propriétaire), des aides exceptionnelles et un accompagnement personnalisé pour pouvoir réaliser vos travaux.

La communauté de communes s'engage pour l'amélioration des conditions de vie de ses habitants.

Vous avez un projet, n'hésitez pas à la contacter au 02 31 73 11 98.

## BlaBlaCar

La hausse des prix des carburants pèse sur les budgets des ménages. L'usage de la voiture pour se rendre au travail est prédominant. Depuis le 1er novembre, la Communauté de communes soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire. Il suffit de télécharger pour les usagers et les conducteurs l'application BlaBlaCar Daily. L'application met en contact les membres qui empruntent le même trajet.

Le conducteur reçoit une compensation de 2 à 3€ par passager suivant la distance parcourue. Pour les passagers, les 10 premiers trajets sont gratuits puis ne coûtent que 0,50€ grâce au soutien de la CCVOO.

C'est une ambition écologique de la part de la CCVOO, qui permet de réduire l'émission de CO2 et de construire une stratégie locale de mobilité en lien avec la Région.



## Je suis nouveau à Maizet

Je passe me présenter à la Mairie le mardi de 17h à 19h30. Cela me permet de rencontrer le Maire ou un adjoint, de donner la composition de ma famille, et si j'ai des enfants de connaître l'école de référence, éventuellement de m'inscrire sur la liste électorale.



**Pouvez-vous vous présenter pour les Maizetois qui ne vous connaîtraient pas?**

**Christophe Lemonnier :** Bien sûr, La Ferme Des Près, est une exploitation maraîchère que je dirige depuis 2003. Ayant grandi à Maizet, j'ai toujours eu ce goût pour la nature, le grand air et vivre au fil des saisons. C'est donc naturellement que je me suis tourné vers des études horticoles. Peu de temps après, j'ai repris l'exploitation de mes parents. Depuis 2021, mon fils Marc est la 4<sup>ème</sup> génération à rejoindre cette aventure. Pour cela il a créé l'entreprise "**Le Petit Pré**".

**Marc Lemonnier :** Après avoir réalisé des études dans le management hôtelier et maintenant en tant qu'ingénieur de projet entrepreneuriaux, j'avais un besoin de revenir comme mon père à la nature, et au grand air. "**Le Petit Pré**" évolue donc en parallèle de "**La Ferme Des Près**", puisque j'intervient sur la commercialisation et la valorisation des produits en dehors de la vente directe déjà effectuée par mon père à Maizet.

**Que proposez-vous comme type de produits?**

**Christophe Lemonnier :** Notre principale motivation est de proposer des produits sains et de qualité. Pour cela nous sommes engagés dans une culture responsable et respectueuse de l'environnement.

**Où pouvons-nous vous retrouver?**

**Marc Lemonnier :** "Le Petit Pré" est présent sur le marché le **jeudi matin à Argences** et le **samedi matin au marché de Caen**, boulevard Leroy.

**Christophe Lemonnier :** Vous pouvez également venir directement à la ferme, **le mercredi et le vendredi**, nous sommes ouverts de **9h à 19h**. La ferme des prés est un lieu à découvrir ou redécouvrir au plus vite!



Christophe et Marc ont d'autres projet en tête qui sont pour le moment en cours de réalisation. Ils ont hâte de vous les présenter, ils l'espèrent très prochainement...





## REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 26 novembre, ce sont 29 personnes qui se sont réunies dans notre salle du Val de Maizet pour un moment de convivialité et de partage entre nos aînés et les membres du conseil municipal. Les aînés dont l'état de santé a empêché leur présence parmi nous n'ont pas été oubliés. Un repas préparé comme les années précédentes par madame François et son équipe a été déposé à leur domicile par des membres du conseil municipal.

Nos doyens Louis LEMONNIER et Fernande LEDOUX étaient présents!





## ARBRE DE NOËL

Cette année 53 enfants nés entre 2013 et 2023 étaient attendus avec leurs parents à la salle des fêtes de la mairie pour recevoir leur cadeau offert par la municipalité.

Les jeunes agriculteurs de Maizet et de communes avoisinantes ont émerveillé enfants et parents par un défilé de tracteurs décorés qui convoient le Père Noël. Un grand merci à tous, ainsi qu' à l'association \* On est bien à Maizet\* pour la décoration du sapin.

Le verre de l'amitié a clôturé cette soirée dans une ambiance chaleureuse.



Remise des cadeaux aux enfants



Les jeunes agriculteurs posent avec l'homme en rouge



Les maizetois venus assister à l'évènement étaient nombreux





Comme chaque année, notre ami le père Noël a répondu présent



La parade des tracteurs décorés a fait forte impression





## CÉRÉMONIE DU 5 AOUT 2023 - LIBÉRATION DE MAIZET

La Normandy Veteran Association a été fondée par et pour les vétérans Britannique de la bataille de Normandie Plus qu'une simple association d'anciens combattants, la NVA organisait et ou subventionnait le voyage de ceux qui souhaitait revenir en Normandie ou sur les lieux des combats.

En 2014 au soir du 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement les autorités britanniques ont dissous cette association et cessé tout versement de subvention, les sections locales ont décidés de continuer, familles, amis et sympatisants sont venus rejoindre les membre de l'association.

Lorsque le dernier vétéran d'une section de la NVA décède, la tradition britannique veut que le Standard soit déposé dans une Eglise.

Pour les membres d'une section de la NVA le Standard est plus qu'un simple drapeau, Il représente l'âme de la section et le souvenir des camarades morts au combat.

Avec la mort de Tony Pengully le Standard de la section de Cardiff et du sud de Pays de Galles aurait du être déposé dans une église de Cardiff.

Avant le décès de Tony les membres de la NVA de Cardiff avaient réfléchi au devenir du drapeau, Ils ne voulaient pas le voir prendre la poussière.

Aux vues des liens qui se sont noués entre Maizet et les membres de la NVA de Cardiff depuis de nombreuses années il a paru évident aux membre de la NVA que le Standard devait être déposé à Maizet pour qu'il continue à participer aux cérémonies du souvenir.



Le 5 aout 2023 à l'occasion du 79<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Maizet une délégation de Cardiff menée par le Père Lance est venue à Maizet pour déposer le Standard et transmettre la mémoire. Depuis de nombreuses années Maizet avait le plaisir de recevoir une délégation du pays de Galles pour les commémorations parmi eux plusieurs vétérans de la bataille de Normandie dont Richard Evans qui a participé à la libération de Maizet.

La réglementation britannique autorise la famille et les amis d'un vétéran à porter les médailles de celui ci.

A son décès Richard a demandé que Philippe Garnier porte ses médailles à l'occasion des cérémonies de Maizet pour que sa présence spirituelle demeure, Il a donc paru naturel aux membres du conseil de Maizet de demander à Philippe Garnier de porter le Standard à l'occasion des cérémonies concernant Maizet.





## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 2011, le Président de la République a souhaité que la Nation rende hommage, dans un même geste, aux Poilus disparus lors de la Grande Guerre et à tous les soldats tombés, depuis lors, dans l'accomplissement de leur devoir. Maizet a choisit le dimanche qui suit le 11 novembre (à l'occasion de la Saint Vigor saint Patron de l'église de Maizet) pour rendre hommage à ses enfants tombés pour la France. Le 12 novembre 2023, anciens combattants et Maizetois se sont retrouvés à la Mairie vers 10h15 pour un départ en cortège vers l'église, Le Père Florent et Marc Lanièce le diacre accompagnés par Gérard à la trompette et Alain à l'orgue, ont célébrés une messe devant une église comblée.

Les enfants ont ensuite distribué des pains bénis, L'assemblée s'est ensuite rendue au monument aux morts où elle a été rejointe par les enfants de l'école d'Amayé-Maizet afin de rendre hommage à ses morts pour la France. Les enfants ont lu un poème puis ont cité les noms gravés sur le monument en déposant une rose au pied du monument. La cérémonie s'est poursuivie devant la stèle des Gallois ou 5 médailles ont été remises :

3 médailles du mérite UNC : Sébatien et Gilbert DUVAL et Madame le Maire de Courvaudon

2 médaille d'argent du Djebel ; Jean ESCANDE et Giérard MARIE  
A l'issue de la cérémonie tous ont eu le plaisir de retrouver à la salle des fêtes pour partager le verre de l'Amitié offert par la municipalité.





## ICL

L'année 2023 s'achève sur des changements quant à la composition de notre association. En effet, Elisabeth DAUDE, après de longues années de présidence a souhaité passer la main. Qu'elle soit vivement remerciée pour son dévouement et toute l'énergie déployée.

A la suite de l'assemblée générale, le bureau est ainsi constitué :

- Présidente : Françoise GASTEBLED
  - Secrétariat et communication : Colette LEGOUPIL - Patrick FOURMOND
  - Trésorière : Claudie GENESLAY
- Par ailleurs, ont été élus les responsables de commissions :
- Jumelage allemand : Françoise HOUDAN
  - Sports (randonnées, Téléthon, Rochambelle) : Patrick FOURMOND
  - Loisirs (sorties, voyages, repas, spectacles) : Françoise GASTEBLED

### ACTIVITES 2023 :

Un groupe de 46 personnes se sont rendus à Johannesberg lors du week-end de l'ascension.

Comme de coutume, des visites étaient organisées dont celles des équipements de la commune (école, garderie, accueil des seniors et l'épicerie autonome). La seconde visite programmée la découverte de la ville de Bas Kissingen, station renommée pour son thermalisme. De nombreuses « Rochambelles » se sont retrouvées le 2 juin et ont arpenté les rues de Ste Honorine du Fay. Quelques habitants ont soutenu cette manifestation en pavissant leur propriété de rose. Merci à la municipalité de Ste Honorine qui avait décoré la mairie en rose. Une partie du groupe s'est ensuite retrouvée en soirée pour partager un repas dans une ambiance conviviale. Merci à toutes les participantes grâce auxquelles 980 € ont été reversés à la recherche sur le cancer.

La traditionnelle soirée Beaujolais, tant attendue, se déroulera le 17 novembre.

Un groupe de la commission jumelage se rendra à Johannesberg début décembre,

pour une participation au marché de Noël. Pour l'occasion, ils sont chargés de promouvoir nos spécialités (cidre, pommeau, crêpes, fromages, huîtres...) au grand bonheur de nos amis allemands très friands de nos produits normands. Comme chaque année, l'ICL participe à l'organisation du Téléthon, en collaboration avec le comité des fêtes d'Avenay. Une randonnée est prévue le dimanche matin après le traditionnel petit déjeuner servi par les membres de ce comité. L'ensemble de ces manifestations a permis de verser 2045 € à l'AFM.

### Projets 1 er semestre 2024 :

- Accueil de nos amis de Johannesberg en mai
  - Rochambelle en juin
  - Randonnées :
  - 14 janvier : Amayé sur Orne
  - 11 février : Préaux-Bocage
  - 10 mars : Maizet
  - 14 avril : Montillères sur Orne
  - 09 juin : journée entière—(lieu à définir)
- Compte-tenu des manifestations prévues en mai, il n'y aura pas de randonnée prévue ce mois.

associationiclvoa@gmail.com



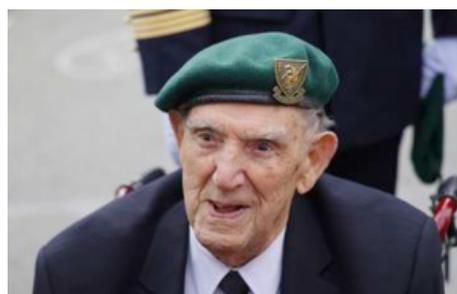
# ASSOCIATION

# UNC

## 2023, année riche en émotions !

"Quand le dernier d'entre nous sera mort, la flamme s'éteindra. Mais il restera toujours des braises. Et il faut aujourd'hui en France des braises ardentes !" Ces mots, vous les connaissez, sont ceux de l'ultime héros de l'Ordre de la Libération. Ceux du dernier compagnon de la Libération, Hubert GERMAIN qui nous sont chers et nous parlent. Ces braises ardentes ne s'éteindront pas, nous les ravivons constamment, nous devons les transmettre en héritage aux jeunes générations.

Le 3 juillet 2023, Léon GAUTIER, dernier survivant français du Débarquement de 1944, nous a quitté. Il était le dernier membre du commando Kieffer, un bataillon de 177 fusiliers marins qui avait débarqué à Colleville-Montgomery, sur les côtes normandes. Léon ne manquait jamais les cérémonies de commémorations, par sa présence, il rappelait sans cesse les valeurs du partage du Devoir de mémoires auprès des jeunes.



Lors de la cérémonie du Souvenir du 8 mai à Ouffières, Louis DESCHAMPS, a reçu l'insigne et le diplôme de porte-drapeau en présence du député Freddy SERTIN, de nombreux maires, adhérents et sympathisants.

Depuis le 11 novembre 2018, dès ses 8 ans Louis fût volontaire pour porter le drapeau -

«Jeunesse et Devoir de Mémoire » et depuis août 2022, il a été nommé porte-drapeau de la commune. Du coup, c'est Charles, son petit frère qui a repris sa succession. Durant toutes ces années, Louis a démontré son engagement personnel et bénévole. La médaille du mérite UNC échelon bronze lui a été remise à cette occasion. ○○○



Notre association a été représenté à diverses cérémonies au travers de la présence de ses porte-drapeaux.



CÉRÉMONIE DU 5 JUIN 2023  
À MERVILLE FRANCEVILLE



Au cours de cette année, nous avons honoré nos anciens combattants et porte-drapeaux adhérents, par la remise de différentes médailles UNC



### Médaille du DJEBEL UNC:

Bronze

Daniel DESVERGES - Bernard LAMY

Argent

Jean ESCANDE - Gérard MARIE

Vermeil

Michel BRAUD

### Médaille du Mérite UNC

Bronze

Christophe BRAUD - Sébastien DUVAL

Sylvie HARIVEL - Alain MAUGER

Argent

Philippe DO CASAL - Gilbert DUVAL

Jean-Pierre GEOFFROY

Colette LEGOUT - Gérard LETOT

### Médaille porte-drapeau:

10 ans d'engagements

Arthur DEVAINS

Jean-Pierre GEOFFROY

30 ans d'engagements

Michel RAPANAKIS

○○○ Nous avons été sollicité pour participer aux diverses commémorations organisées à l'occasion des différentes fêtes communales, hommages et commémorations dans les communes du périmètre de l'association.



Maizet le 05 août



Trois Monts le 15 août



Goupillières le 10 septembre

Les différentes cérémonies commémoratives de la fin de la première guerre mondiale et de l'armistice de 1918 se sont déroulées dans plusieurs communes.

Ainsi le 05 novembre à Sainte Honorine du Fay, le 11 novembre successivement à Ouffières, à Trois Monts puis à Goupillières, en présence des élus de chacune de ces communes. Le 12 novembre, à Maizet, où après la messe une belle cérémonie réhaussée par la présence de deux musiciens rassembla un public important,



# UNC

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS, SAINTE HONORINE DU FAY ET COMMUNES ENVIRONNANTES

et les enfants des écoles étaient présents en nombre.

Merci à tous les élus pour leur accueil toujours chaleureux, leur présence ou leur soutien dans l'organisation de ces cérémonies. Merci aussi à tous, porteurs, drapeaux, adhérents, bénévoles, scolaires, pour votre contribution et votre disponibilité, qui nous encouragent à continuer nos activités patriotiques.

Au registre des tristes nouvelles, nous avons eu à déplorer les décès de Christian FOULON et Bernard PACARY, fidèles adhérents.

**En 2024, nous célébrerons le 80ème anniversaire du débarquement des alliés en Normandie** et honorerons la mémoire de ces hommes et femmes venus du monde entier pour nous libérer. Notre association s'inscrit dans la mobilisation régionale pour célébrer cet anniversaire décennal d'envergure.

Aujourd'hui encore, à travers des vestiges, des cimetières, des lieux de visites, un patrimoine de la Reconstruction emblématique, ces traces sont encore visibles et permettent à cette mémoire d'être vivante en Normandie.

**Le Débarquement du 6 juin 1944 et la Bataille de Normandie sont gravés dans l'esprit de chacun d'entre nous et font partie d'un patrimoine commun que nous avons le devoir de transmettre.**

*Pour notre association, le 14 avril 2024 se tiendra notre Assemblée Générale à Ouffières.*

Nous avons besoin de vous, de votre présence, de votre engagement, de votre soutien pour continuer à mener à bien ses missions de devoir de mémoire, de solidarité, de défense des intérêts et de la reconnaissance des combattants et de leurs ayants droit.

Il y a la grande histoire de France mais il y a aussi les petites histoires de nos familles avec ses combattants de toutes les guerres, ses morts pour la France, ses blessés, ses disparus, ses résistants, ses déportés ... Ces histoires sont indissociables.

L'adhésion à l'UNC n'est pas réservée qu'aux anciens combattants, mais bien au contraire elle est ouverte à tous, ayant ou non effectué leur service militaire. N'hésitez pas à nous rejoindre. Pour perpétuer le devoir de mémoire essentiel pour les nouvelles générations, nous comptons sur votre engagement bénévole.

Les membres de l'association UNC Ste Honorine du Fay, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024.

*Photos et Texte : UNC Ste Honorine du Fay – J-Marc LAMBERT, secrétaire*



## ASSOCIATION ODON-COTE 112

**Le 12 mai 2023** : Assemblée Générale de notre association

**Le 4 juin 2023** : cérémonie avec Annette FIGG, où deux plaques ont été inaugurées à la mémoire des vétérans Emry DAVIES et Tony PENGELLY, tous deux de la 53e division galloise, grâce à l'action de Muriel SALIGNON.

**Le 5 juin 2023** : cérémonie avec Annette FIGG, et des lycéens avec leur professeur Lucien GRILLET

**Le 7 juillet 2023** : cérémonie avec Annette FIGG, en l'absence du président Gilles OSMONT (au mariage de son fils, en Touraine – toutes mes excuses à ceux à qui j'ai manqué)

Excellentes fêtes de fin d'année et bonne et heureuse année 2024 !

**Gilles OSMONT** - Président association Odon-Cote 112 [gilles.osmont@wanadoo.fr](mailto:gilles.osmont@wanadoo.fr) ou 06.07.70.67.54



# ECOLE AMAYE-SUR-ORNE - ENFANCE

L'école est composée de 6 classes, 2 classes en maternelle et 4 classes en élémentaire. Elle accueille 144 élèves de la petite section au CM2.

**Directrice : Madame Muriel Salignon**, déchargée le lundi par **Madame Clémentine Gautier** et un mardi sur 3.

*L'équipe enseignante :*

**Madame Véronique Patris** en PS-MS

**Madame Stéphanie Beaumé** en MS-GS

**Madame Alexandra Dionot** en CP

**Madame Julie Follain** en CE1

**Madame Delphine Magdelaine** en CE2-CMI

**Mesdames Muriel Salignon et Clémentine Gautier** pour les CMI-CM2

**Aides maternelles : Mesdames Magali Radigüé, Stéphanie Paris, et Chantal Buisson**

**Aide sous contrat : Madame Armelle Omnes**

*Réseau d'aide :*

*psychologue scolaire : Monsieur Renaud Pierre*

*Maitre E : Monsieur Jean Charles Gresselin*

*Infirmière liée au collège : Déborah Clergeau*



## **Une école solidaire :**

Comme chaque année l'école se mobilise pour une cause, cette année au mois d'octobre, les élèves ont fait une course d'endurance au profit de la lutte contre les leucodystrophies. Ils ont reçu Antoine un joueur du Club de Basket de Caen le 17 octobre pour faire une dictée.

## **Devoir de mémoire :**

Comme chaque année, les élèves ont participé aux commémorations du 8 mai à Amayé sur Orne, le 11 novembre à Maltot et le 12 novembre à Maizet.

Homage

Malheureusement notre ami Tony Pengelly, dernier vétéran ayant libéré la commune d'Amayé sur Orne le 5 août 1944 est décédé le 17 octobre 2022 à Cardiff à l'âge de 97 ans. Un hommage très émouvant lui a été rendu le 10 juin avec la pose d'une plaque sur la côte 112 en présence des élèves et de ses amis fidèles.

## **Informations diverses**

*horaires de l'école :*

. lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Garderie scolaire

. les lundi, mardi, jeudi de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 19h.

*Un service de transport pour Amayé sur Orne et Maizet est mis en place pour les élèves de l'élémentaire du CP au CM2.*

*Vacances scolaires*

*Hiver :* du vendredi 23 février soir au lundi 11 mars matin

*Printemps (Pâques) :* du vendredi 19 avril soir au lundi 6 mai matin

*Été (grandes vacances) :* vendredi 5 juillet soir

*Pont de l'ascension :* du mardi soir 8 mai au lundi 13 mai matin

*Lundi de Pentecôte :* lundi 20 mai

*Les vacances commencent après la classe le vendredi. Les cours reprennent le lundi matin.*



## **Des activités de classe et d'école :**

Semaine olympique : toute l'école a participé aux challenges et aux défis.

- Carnaval le 5 mai
- bal folk le 23 mai
- journée Koh Lanta avec les CP, CE1, CE2, CMI, CM2 le mardi 4 juillet
- piste routière pour les CP, CE1, CE2, CMI le jeudi 6 juillet (matin)
- PS-MS et MS-GS: projet jardin/ potager. Il y a eu beaucoup de dons des familles et une aide précieuse de Jean Michel agent communal.

Élevage d'escargots récupérés à l'escargotière qui se sont bien reproduits.

Une grande randonnée le jeudi 29 juin avec pique nique.

Un spectacle des PS/MS aura lieu le mardi 27 juin sous le préau suivi d'un apéritif dinatoire.

Sortie avec les bateliers du Cotentin et pêche à pied à Grandcamp Maisy le mardi 4 juillet.

- CP et CE1 : Journée à Landes au poney club le 16 mai
- Journée à Sallenelles le 23 juin
- Lundi 4 juillet balade/randonnée (selon la météo)



- CE2-CMI et CMI-CM2 :
- visite de la chèvrerie de Montchamp et randonnée
- Devoir de mémoire :

→ le 13 juin cuisson du pain au château de Brouay

→ Le 5 juin il y a eu dans l'école un « full english breakfast », avec la présence du fils du soldat qui a libéré Maizet. Les enfants ont chanté la marseillaise, le chant des partisans, l'hymne gallois, l'hymne anglais.

- Le 6 juillet (après-midi) : cuisine et préparation d'un apéritif dinatoire
- triathlon à Deauville le 16 juin
- CMI-CM2 : jeux athlétiques primaires, tous les CM2 du collège de secteur ont ainsi pu se rencontrer.
- Projet vélo : sortie une journée à vélo le vendredi 30 juin
- Lundi 3 juillet visite du Sénat, croisière sur la Seine, Musée des Invalides et promenade citoyenne
- Visite du collège et partage avec les élèves de 6ème7 sur les droits de l'enfant.

La fête de l'école a eu lieu le samedi 1er juillet.



Merci aux parents et à l'APE pour toutes leurs actions menées malgré le contexte.

POUR RAPPEL le mail de l'APE : [ape.amayemaizet@gmail.com](mailto:ape.amayemaizet@gmail.com)

#### **Une école citoyenne :**

Tous les élèves du CP au CM2 ont élu leurs délégués qui se réunissent régulièrement pour réfléchir sur des projets liés à la vie de l'école dans son ensemble. Ils assistent au conseil d'école et un compte-rendu est affiché sur la porte du bureau.

L'école éco-copains

Toujours impliqués par la protection de la nature et de son environnement, les élèves continuent la collecte des bouchons, des piles et des cartouches d'encre. Vous pouvez les apporter dans le hall de l'école.

Les temps forts de l'année 2024 et les rendez vous incontournables de l'année prochaine seront le carnaval, la fête de l'école, les commémorations avec nos amis gallois au mois de juin et la participation aux Jeux Olympiques.

Bonne année 2024 qu'elle soit propice à venir nous rencontrer lors de nos manifestations !





### **SÉBASTIEN BISSON TP**

TERRASSEMENT-ENGAZONNEMENT-  
BROYAGE  
06.87.49.35.91  
SEBASTIENBISSONTP@GMAIL.COM

### **ENTREPRISE RICHARD PERRIN**

MENUISERIE INTÉRIEURE ET  
EXTÉRIEURE  
06.98.89.51.98

### **ARTISAN PEINTRE DÉCORATEUR**

ENDUIT DE DÉCORATION -  
RAVALEMENTS  
PAPIERS PEINTS REVÊTEMENTS DE SOLS  
EMMANUEL MARTINS : 06.18.24.49.89

### **LA FERME DES PRÉS - LE PETIT PRÉ**

PLANTS-FRUIITS-LÉGUMES  
OUVERT MERCREDI & VENDREDI | 9H - 19H  
EXPLOITATION LÉMONNIER : 06.73.53.61.86

### **MAÇONNERIE**

LUDOVIC DEROIN  
02.31.80.61.62

### **CARROSSERIE PEINTURE**

CHRISTOPHE GOUVILLE  
02.31.77.14.16 - GARAGE VILLERS BOGAGE  
09.70.15.08.05 - CARROSSERIE ETERVILLE

### **ANTENNE 14**

ANTENNE - ÉLECTRICITÉ - ALARME  
NICOLAS MILLET : 02.31.75.09.09

### **VB THERMI**

PLOMBERIE - CHAUFFAGE ÉLEC -  
VENTILATION  
VINCENT BELLAMY : 06.63.46.79.21  
CONTACT@VBTHERMI.COM

### **COUVERTURE EN TOUT GENRE**

NEUF & RÉHABILITATION  
LAURENT POMPANON : 02.31.73.72.07

### **PAYSAGISTE AMENAGEMENT EXT**

CRÉA2NATURE  
TEDDY FONTAINE : 06.96.87.27.092.07

### **CHAP DÉCO**

PEINTURE - DÉCORATION  
STÉPHANE CHAPALAIN : 06.13.12.68.38  
CHAPDECO@OUTLOOK.FR

### **COCOON COIFFURE**

STE HONORINE DU FAY  
(LUNDI SUR RDV) DU MARDI AU VENDREDI 9H-19H  
LE SAMEDI DE 8H30 À 16H (FERMÉ LE JEUDI)  
PAULINE SPONHAUER : 02.31.80.46.47  
WWW.COCOONCOIFFURE.COM

### **TATOUEUR**

RÉSIDENT CHEZ SKULL AND BONES CAEN  
DAMIEN MAREST: 02.31.86.49.50 OU  
06.24.25.76.35  
SKULLANDBONESCAEN@GMAIL.COM

